



Section Handisub

Compte rendu d'activité saison 2016 -2017

Suite à ma nomination lors de l'assemblée générale RABA en mars 2017.

- 1) Nomination pour chaque département d'un responsable départemental
- 2) Ecriture d'un projet de travail sur la durée de mon mandat.

Point 1 & 2 voir annexe jointe

3) Formation régionale réalisées :

| Dept | 01 | 03 | 15 | 26/07 | 38 | 42 | 43 | 63 | 69 | 73 | 74 |
|------------------------------|----|----|----|-------|----|----|----|----|----|----|----|
| EH1 | 2 | 8 | | | 6 | 3 | | 2 | | | |
| Module complémentaire EH1 | | | | 13 | | | | | | | |
| EH2 | | | | | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | | | | | |

Pas de formation EH2 sur la région en 2016 – 2017.

- Difficulté d'organisation qui demande des plongeurs en situations de handicap majeurs.
- Pas de moniteur MFEH2 disponibles. Problème abordé avec Pascal CHAUVIERE.
- Formation dispensée en milieu naturel

4) Sortie en milieu naturel recensé : Suite aux réponses faites par les responsables départementaux.

Auvergne :

1 sortie mer sur 3 jours

Isère :

1 sortie mer en juin sur 2 jours. Nous avons accueillis des plongeurs en situation de handicap du Rhône et de la Savoie

Haute Savoie :

1 journée de découverte de la plongée pour des personnes en situation de handicap mental. 48 baptêmes réalisés.

Conclusion

Organiser des sorties en milieu naturel est difficile. Il faut trouver l'hébergement en fonction du nombre de plongeurs.

La météo doit être plus que clémente.

Par contre les structures d'accueil de plongée sont ouvertes au développement de cette activité.

Projet saison 2017 – 2018

Formation EH1 dans chaque département

Organisation d'une réunion des responsables départementaux. Cette réunion sera organisée après la réunion nationale des responsables régionaux handisub.

Cette réunion aura lieu à Paris lors du salon de la plongée.

Formation EH2 au niveau de la région.

Organisation de sortie mer. Pourquoi pas une sortie organisée par AURA ?

Réalisation d'un film pour présenter l'activité.

ANNEXE

PROJET CTR HANDISUB 2017-2021

Ce document a pour but de proposer quelques réflexions et actions à mener afin de développer l'activité handisub dans la région AURA.

L'objectif étant d'établir une communication constructive et créative entre chaque département de la région. Nous sommes donc à votre disposition et à votre écoute pour vous aider du mieux possible

J'aimerais mettre en place des petits groupes de travail. Pas besoin de grande réunion, mais des échanges par mail. Voire un accès sur le site de la CTR réservé à nos échanges handisub

1. Liste des cadres référents par département

01 : Frédéric FEVRE

03 : Noël PERNETTE

07/26 : Isabelle COLAS

15 : ?

38 : Laetitia PREYS

42 : Laurence VERDIER

43 : ?

63 : Alain GARCIA

69 : Olivier BIHOREAU

73 : Dominique PICARD

74 : Laurent KNOTT

2. Président CTD

01 : Xavier HIDEUX

03 : Jean Jacques GAUTIER

07/26 : Philippe SILHOL

15 : ?

38 : Gérard Lambert

42 : David CARTAILLER

43 : ?

63 : Franck PECOIL

69 : Charles DOMAS

73 : Sophie LIETTI

74 : Gislaine GEHNO

3. Communication auprès des personnes en situation de handicap.

Augmenter le nombre de plongeurs en situation de handicap. Afin que les moniteurs ne passent pas un monitorat pour rien.

Pour beaucoup la plongé parait inaccessible. C'est souvent plusieurs semaines de réflexion avant qu'une personne en situation de handicap se décide.

Actuellement je suis en préparation d'un film avec un plongeur IMC.

4. Date de réunion cadre régionaux.

Calendrier à définir

5. Information président de club par rapport au code du sport et conventions

Favoriser l'accès dans les clubs aux personnes en situation de handicap.

6. Médecin fédéral référent

Il est indispensable d'avoir par département un médecin vers qui vous pouvez envoyer un plongeur en situation de handicap. Le certificat médical est souvent un parcours de combattant pour eux.

Je me suis déjà rapproché de notre médecin responsable de la commission médicale qui est ouvert au dialogue et au développement de notre section.

7. Recyclage moniteur

Certain moniteur EH1 ou EH2 n'ayant pas pratiqué depuis longtemps sont moins à l'aise ou ont peur. Voir comment nous pouvons proposer une remise à niveau. Soit par la participation à un stage EH1 à la piscine ; ou alors que se moniteur vienne à 2 ou 3 séances piscine dans votre club lorsque l'activité est pratiquée

8. Projet randonnée subaquatique.

Certaine personne et en particulier certain type de handicap mental par exemple la trisomie ou l'autisme ne pourront jamais descendre plus bas que 0,5 m. A voir avec la commission médicale comment organiser des journées de randonnée subaquatique.

9. Communication avec les élus régionaux et départementaux.

Aménagement piscine ; manifestation ; subvention. Attention la ligne officielle passe par les présidents de CODEP pour les départements et par le président de AURA pour la région.

10. Etablissement d'une liste des clubs et hébergement adaptés mer et lac.

Organiser un Week end est souvent compliqué car il faut des établissements spécialisés ou des hébergements adaptés aux handicaps. Nombre de personne en fauteuil ; toilette ; lit éventuellement lève malade ; etc.

Si chacun d'entre nous connaît dans vos départements et en bord de mer des lieux pour une plongée idéale, il serait intéressant d'en établir une liste mise à disposition de nous tous.